

Compte-rendu **de la séance publique du Conseil Municipal** **du 3 mars 2010 à 20 heures**

Présents : M. Jean-Claude DAL-GOBBO, M. Daniel ALSINA, Mme Caroline CHARBONEL, Mme Esther LEVET, M. Denis SHEEHAN, M. Jean-Marc MATTELON, Mme Silvana CUNEO, M. Philippe MIERMONT, Mme Marie-Françoise BERGER, M. Jérôme BOCQUET, M. Jean-Luc BRUNET, M. François MARGUERET.

Absente excusée : Mme Séverine PERRILLAT-AMEDE.

1) Démission de Mlle Magali MATTELON de ses fonctions de conseillère municipale :

Monsieur Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la démission pour raisons professionnelles, de Mademoiselle Magali MATTELON de sa fonction de conseillère municipale, qui est effective depuis le 24 février 2010.

2) Rajout de deux points à l'ordre du jour :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rajouter à l'ordre du jour de la présente réunion les deux points suivants :

- Approbation des statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement,
- Demande de défrichement partiel d'une parcelle pour la réalisation des travaux de création d'un bassin de décantation sur le torrent du Gravet.

3) Désignation d'un secrétaire de séance :

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Caroline CHARBONEL pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

4) Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2009.

5) Convention d'assistance et de mandat avec la Société d'Equipement de la Haute-Savoie pour l'aménagement de l'extension de la zone artisanale du Vernay :

Monsieur Le Maire expose que le projet d'extension de la ZA du Vernay prévu sur environ 5,6 hectares, nécessite la maîtrise totale de l'assiette foncière utile à sa réalisation. Pour faire suite à la consultation de plusieurs opérateurs fin 2009, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de confier à la SED les missions de coordination et réalisation des opérations foncières au nom et pour le compte de la Commune, nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'extension de la ZA.

Monsieur Le Maire propose également de désigner la SED comme mandataire de la Commune en charge des missions suivantes : l'établissement des dossiers de procédure d'urbanisme pour l'aménagement de la future ZA, le suivi des consultations des différents prestataires, le suivi des travaux de viabilisation de la ZA, l'assistance de la Commune pour la gestion des ventes.

Le Conseil Municipal, par 8 voix « pour », 2 « contre » et 2 abstentions, décide d'approuver ces deux propositions et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer les conventions à intervenir avec la SED ainsi que toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, précise que mandat est donné à la SED pour réaliser les opérations foncières à l'amiable, en excluant de la convention le paragraphe 2.4 relatif à la procédure d'expropriation.

6) Approbation du contrat pour la fourniture de repas à la cantine scolaire et au centre de loisirs :

Pour faire suite à la consultation de plusieurs fournisseurs, la commission scolaire propose la passation d'un contrat avec un nouveau prestataire pour la fourniture des repas à la cantine et au centre de loisirs. Il s'agit de la société SHCB dont les prestations ont pu être appréciées lors du déroulement des derniers centres de loisirs. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de la commission scolaire et donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer le contrat à intervenir d'une durée d'un an renouvelable, et dont la mise en œuvre pourrait débuter après les vacances scolaires d'avril 2010.

7) Demande de subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour travaux communaux 2010 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour solliciter une subvention de l'Etat pour la réalisation d'opérations éligibles à la DGE, telles que des travaux de sécurité.

8) Approbation du projet d'aménagement de la forêt communale :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet d'aménagement de la forêt communale 2009-2023 proposé par l'Office National des Forêts et qui comprend un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement, la définition des objectifs qui ont été présentés et arrêtés en concertation avec la Commune, et un programme d'actions nécessaires ou souhaitables pour la bonne conservation de la forêt sur la durée d'un prochain aménagement.

9) Exploitation d'une coupe de bois à la Remousse :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réalisation d'une coupe de bois à câble sur la parcelle 0 à la Remousse dont le montant estimatif des travaux s'élève à 22 050 € HT et décide l'ouverture de crédits budgétaires qui seront repris au budget forêt 2010. Sur proposition de l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal sollicite la mise en vente des bois dans le cadre du dispositif de vente groupée avec mise à disposition des bois sur pied en vue de leur exploitation groupée.

10) Approbation des coupes de bois délivrées en 2009 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les relevés de martelage établis pour la Commune d'ALEX et relatifs aux coupes de bois et produits délivrés en nature émanant de la coupe affouagère mise en vente en 2009.

11) Approbation de la liste des marchés conclus en 2009 :

Conformément à la réglementation concernant les marchés publics, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la liste des marchés conclus au cours de l'année 2009 :

PROCEDURES FORMALISEES					
Type du marché	Procédure	Montant €	Objet du marché	Attributaire	Date d'attribution
Travaux	Appel d'offres ouvert	Seuil minimum annuel : 150 000 € TTC, seuil maximum annuel : 350 000 € TTC	Travaux d'aménagements ponctuels de voirie	EUROVIA Alpes	25/03/2009
PROCEDURES NON FORMALISEES					
Type du marché	Procédure	Montant € HT	Objet du marché	Attributaire	Date d'attribution
Service	MAPA	6 950,00 €	Etude géotechnique pour la construction d'une STEP à macrophytes	GEO-ARVE	19/02/2009
Travaux	MAPA	25 113,25 €	Réfection toiture "maison Barrucand"	Altitude Bois et Construction	12/03/2009
Maîtrise d'œuvre	MAPA	19 212,50 €	Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une unité de traitement de l'eau potable par filtration	Bureau HYDRETTUDES	04/03/2009
Travaux	MAPA	58 758,74 €	Travaux de renforcement du réseau d'eau potable au Pont - 8ème tranche	PERON TP	04/08/2009
Fournitures	MAPA	3 500,00 €	Achat d'une fraise à neige	J. VAUDAUX	22/12/2009
Fournitures	MAPA	8 216,09 €	Fourniture de signalétique pour la dénomination des rues	FARCOR	22/12/2009

12) Concours fleurissement et illuminations 2009 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le budget proposé par la commission information et tourisme pour financer les récompenses attribuées à l'occasion de ces deux concours qui s'élève à 380 €.

13) Soutien à Haïti et aux Communes sinistrées de Charente Maritime et de Vendée :

Le Conseil Municipal, par 6 voix « pour », 5 « contre » et 1 abstention, décide d'attribuer une aide à la population haïtienne de 1 500 € qui sera versée sur le fonds de concours mis en place par le centre de crise du ministère des affaires étrangères pour éviter la dispersion des moyens et permettre la coordination des initiatives. Le Conseil Municipal décide d'attribuer également une aide du même montant en faveur des communes sinistrées de Charente Maritime et de Vendée qui sera versée sur les comptes spécifiques de solidarité ouverts par les associations des Maires des départements concernés.

14) Réforme des collectivités territoriales et suppression de la taxe professionnelle :

Le Conseil Municipal n'ayant pas tous les éléments d'information pour pouvoir se positionner sur ces deux dossiers, à l'unanimité, sollicite le report de ce point à la prochaine réunion.

15) Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement :

Monsieur Le Maire rappelle que dans sa séance du 2 décembre 2009, le Conseil Municipal avait souhaité que des précisions soient apportées par le SMDEA concernant les nouveaux statuts présentés. Après avoir pris connaissance du courrier réponse de Monsieur Sonnerat, président du SMDEA, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts dont les modifications portent essentiellement sur la mise en place d'un système de contributions à la charge des communes et EPCI adhérents permettant de participer aux frais de fonctionnement de la structure.

16) Demande de défrichage partiel d'un terrain pour la réalisation des travaux du Gravet :

Monsieur Le Maire expose qu'une parcelle de terrain cadastrée section A, n°758, d'une surface de 4860 m², située à la Côte a été acquise par la Commune pour permettre la réalisation des travaux de création d'un bassin de décantation sur le torrent du Gravet dans un but de protection du hameau de « la Côte » contre les débordements et inondations possibles en cas de fortes pluies, comme il s'est déjà produit. Il s'avère que ces travaux nécessitent la coupe de quelques arbres en bordure de parcelle et qu'il y a lieu par conséquent de solliciter une autorisation de défrichage partiel à Monsieur Le Préfet. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour engager cette procédure.

Le Maire
Jean-Claude DAL-GOBBO
(Signé le 09/03/2010)